

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TELEPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La sottise et grossière attaque de la presse soviétique contre le gouvernement français. — N'est-ce pas parce qu'ils avaient raison que nos représentants ont été écoutés à la Conférence de Londres ?**

Quels qu'ils soient ceux qui ont enlevé le général Koutepoff peuvent se vanter d'avoir réussi un coup pas ordinaire ! Ce qu'ils ont fait semble irréalisable dans notre société si dense et si serrée, où les gens vivent en tas les uns contre les autres, sans espace libre entre eux, c'est-à-dire dans des conditions qui rendent impossibles le mystère et le secret. Comment se cacher, s'isoler, faire autour de soi le silence et la nuit, surtout contre la police qui dispose des plus irrésistibles moyens de recherche et d'investigations ? Pensez qu'il lui suffit d'une émission d'ondes ou de quelques coups de téléphone pour alerter immédiatement tous ses agents d'un bout à l'autre du pays et jeter brusquement sur tout le territoire un immense filet aux mailles si serrées que nul n'y peut échapper !

Tout de même, les ravisseurs de Koutepoff ont pu l'enlever en pleine rue de Paris, un beau matin de dimanche, aux nez et à la barbe de personnes qui n'ont pas bougé et qui l'ont laissé emporter dans un coin du vaste monde où il est tenu caché, alors peut-être que ceux qui le cherchent passent cent fois par jour auprès de lui !

En vérité, c'est un chef-d'œuvre de l'art et désormais il ne faudra pas taxer d'inraisonnable folie les plus extravagantes imaginations du mélodrame cinématographique...

A propos de cette affaire, les valets de plume du gouvernement soviétique viennent de commettre ce qu'on peut appeler « la belle gaffe »... Ah ! ils sont moins habiles en leur métier que les enleveurs du général Koutepoff dans le leur !

Voilà-t-il pas qu'ils mettent en cause — en accusation pourrait-on dire — le gouvernement français qu'ils accusent... devinez de quoi ils l'accusent !

De ne pas protéger comme il faut la liberté et la vie en France des citoyens soviétiques ! Il n'y a pas à dire, ça tombe bien et dans ce moment-ci une telle accusation est une trouvaille !

Ne croyez pas, d'ailleurs, qu'il s'agisse d'une plaisanterie. Le journal officieux du gouvernement de Moscou, les *Izvestia*, ont opéré ses plus notables mouchards de presse, déclarant que « des relations diplomatiques normales sont incompatibles avec des faits tels que les déclarations des leaders émigrés faites au Parlement français, l'accomplissement de actions criminelles pour le seul motif qu'elles portent préjudice à l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la tolérance et l'encouragement de la campagne criminelle menaçant l'immunité de l'ambassade soviétique à Paris... »

En fait de « victime » nous n'en connaissons qu'une : le général Koutepoff. S'il n'est pas du tout sûr qu'il ait été enlevé par les agents bolchevistes, c'est un soupçon qui n'a rien d'inraisonnable. En tout cas, il ne saurait passer pour un « citoyen soviétique » et c'est avoir un peu trop de « culot » que de profiter de son cas pour se plaindre que les bolchevistes ne soient pas suffisamment protégés chez nous !

La presse esclave de Moscou passe la mesure quand elle incrimine le gouvernement français par des articles, des discours ou des jugements. Il convient de lui rappeler que chez nous les journaux sont libres et que les magistrats ne doivent pas compte de leurs arrêts au gouvernement...

Le seul résultat de sa grossière et stupide attaque pourrait bien être celui-là même qu'elle voudrait éviter. Elle risque de soulever contre les gens de Moscou une opinion que l'on a déjà quelque peine à retenir...

La Conférence de Londres va reprendre toute son activité. Il n'est pas indifférent de souligner la considération particulière dont la France

jouit maintenant auprès des Américains un peu trop enclins à croire qu'on lui ferait admettre sans difficulté les vues de l'Angleterre et les leurs...

La position énergique et nette prise par nos représentants n'a pas manqué d'impressionner les autres puissances et la grande presse des États-Unis exprime ce sentiment avec une franchise ingénue. Le *New-York Times* expose les raisons pour quoi l'on s'efforce de ménager les susceptibilités françaises et il écrit ceci qui est significatif :

« Il y a d'autres raisons admissibles et même probables. La France occupe maintenant une position « très forte » ; elle ignore presque totalement le chômage qui pèse si lourdement sur l'Allemagne et sur l'Angleterre et qui devient maintenant une cause d'anxiété pour les États-Unis. L'industrie et l'agriculture française sont prospères ; Paris dit, non sans raison, qu'il peut rivaliser avec Londres, New-York et les grands centres financiers, et qu'il constitue une puissance avec laquelle il faut compter sur le marché international de l'argent.

« Aussi, s'il était question de dévaluer le programme naval, la France n'aurait pas à craindre de concurrents.

« Sous tous les rapports, la France est maintenant une nation qui « faut consulter, ne serait-ce que parce qu'elle tient la clé de la paix dans la Méditerranée, et qu'elle a des idées très nettes sur la façon dont il faut envisager l'ensemble de la question des armements navals. »

Et le journal ajoute que MM. Tardieu et Briand ont été écoutés et suivis parce que leur programme a l'appui du Parlement et de l'opinion. Voilà pourquoi, dit-il, les autres délégués ont le souci de mettre leurs vues en harmonie avec les vues françaises.

Nous sommes touchés de ces sentiments. Et le journal américain pourrait ajouter un motif à tous ceux qu'il donne si gentiment. Si les délégués français ont été écoutés et suivis c'est aussi, peut-être, parce qu'ils avaient raison.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## LA T. S. F. EN VOYAGE

L'information récente que la Compagnie des Chemins de Fer de l'État inaugurerait le 8 février sur la ligne du Havre des casques d'écoute de T. S. F. à la disposition des voyageurs, moyennant la baguette de dix francs de location, m'a permis d'entendre deux opinions :

— Ce n'est pas trop tôt, a dit Machin. C'en est donc fini de s'ennuyer en voyage comme on s'ennuyait, assis mal commodément, à côté de gens, la plupart du temps banals, insignifiants, quand ils n'étaient pas ridicules, encombrants ou mal éveillés. On avait beau emporter de quoi lire, le tapage du train, le vocarme ou les nourritures odorantes des compagnons forcés, la chaleur excessive, le soleil dans l'œil ou les courants d'air rendaient toute lecture insupportable.

La nuit venue, voulait-on dormir, il fallait laisser les autres voyageurs du compartiment jouer au poker. Voulaient-on lire, il fallait éteindre la lumière pour laisser reposer en paix une vieille demoiselle.

Désormais, grâce à la T. S. F., on aura l'agrément de s'isoler, de goûter intimement des joies artistiques ou des émotions d'actualité. Au lieu de s'ennuyer à regarder par la portière des paysages monotones et mal choisis, car, à part les Alpes et le midi, il est rare que le train passe dans les sites réputés, — on écouterait l'orchestre Lamoureux, on suivra la course de Longchamp ou l'on goûtera la voix d'airain de M. Tardieu. Le temps passera trop vite.

Zut de Zut ! m'a dit Chose. Voilà les voyages gâchés.

Mais oui, gâchés ! on aura l'infatigable mécanique à portée des oreilles. Et il faudra faire comme tout le monde : écouter les cours des maïs, les sommets de Bibboquet et la réclame des expédients dont on se fiche et se contre-fiche, car vous pensez si maintenant, avec la T. S. F. dans les trains, la publicité va cuber ! les conférences d'un tas de raseurs, les prévisions astronomiques.

Au lieu de pouvoir s'intéresser à une sympathique voisine, d'entrer en agréable conversation, elle se moquera bien de son compagnon de route, toute occupée qu'elle sera à écouter Daudrey-Cécile Sorel ou M. Chéron.

Finis surtout de cette parenthèse, excellent !

## Informations

### A la Chambre

Dans sa séance de jeudi, la Chambre a discuté le budget de la Caisse nationale d'épargne. MM. Gorion et Février parlent en faveur du personnel. Le ministre promet de donner satisfaction et les divers chapitres du budget sont votés.

La Chambre discute le budget des P. T. T. M. Chastanier indique les recettes des P. T. T. : recettes postales 1.807.700.000 francs ; télégraphes, 870 millions ; services financiers, 152 millions. Il parle en faveur du personnel.

M. Février parle, également, en faveur du personnel dont il fait l'éloge, mais il signale l'état défectueux des bureaux de poste de Bordeaux, Marseille et autres villes.

M. Germain Martin, ministre des P. T. T. joint ses éloges à ceux de M. Février et s'explique au sujet de sa circulaire au sujet de l'état des bureaux de poste. Il indique la mesquinerie et la mauvaise foi avec lesquelles on a critiqué cette circulaire qui ne visait pas les ensembles du personnel.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

### Au Sénat

Le Sénat a discuté la proposition de loi accordant des délais de grâce aux locataires commerçants et industriels menacés d'expulsion.

Un amendement de M. Israël est repoussé et le Sénat vote le texte de la Commission tendant à permettre au juge des référés d'accorder ou de refuser, suivant le cas ou les circonstances, le délai de grâce de 6 mois.

### La Conférence navale

M. André Thérault, président de la délégation française à la Conférence navale, a laquelle assistaient les trois conseillers du ministère de la marine, le vice-amiral Violette et les contre-amiraux Descottes, Genon et Darlan.

Au cours de cette conférence a été examinée la situation générale telle qu'elle résulte de l'état des négociations. La délégation française a mis au point l'attitude qu'elle adoptera au cours des prochaines réunions de la Conférence.

### Les « trois glorieuses »

La Commission exécutive de la Fédération des J. L. R. de France, réunie mardi soir, a décidé d'organiser une active propagande en vue de la commémoration solennelle, prochaine, des trois glorieuses journées de juillet 1830, et adresse pour se joindre à elle, en cette circonstance, un appel vibrant à toutes les Associations démocratiques sur les concours desquelles elle sait qu'elle peut compter.

### En Espagne

Un nouveau Conseil des ministres s'est tenu en vue de nommer de nouveaux préfets dans certaines provinces, et de procéder à des changements importants dans le haut personnel des ministères et des directions générales.

On annonce la création de deux grands groupes politiques, dont l'un serait dirigé par M. Cambó et le comte Mortera. Il s'appellerait « Parti national conservateur », et aurait comme programme la dictature économique. Il serait formé par les éléments aristocratiques, la haute banque et les industriels espagnols.

L'autre parti aurait à sa tête M. Sanchez Guerra et les éléments libéraux de la péninsule, et s'intitulerait : « Parti national libéral ».

### En Albanie

On mande de Tirana au journal royaliste « Fos » que de graves événements se préparent en Albanie. Les tribus de l'Albanie septentrionale, depuis Elbasan jusqu'à Scutari, se préparent à la révolution. Des concentrations de troupes auraient été opérées à Tirana où deux cents officiers étrangers seraient arrivés.

Le roi ne quitte plus le château.

### Sur les champs de bataille

La Chambre des représentants des États-Unis a approuvé à l'unanimité, la motion Wood ouvrant un crédit dépassant 5 millions de dollars pour permettre aux mères et aux veuves des victimes de la guerre de...

lenie à tous points de vues, que sont ces quelques heures passées en wagon, détenté de l'esprit, détenté des nerfs, détenté des muscles, heures délicieuses de flânerie où la pensée sommeille un peu, évoque, se rappelle, espère. Il n'y a pas d'endroit meilleur pour songer au passé, d'endroit meilleur pour récapituler et pour s'attendrir, volontiers, indifférents, avec, sous les yeux, ce symbole des paysages qui s'égrènent, qui se rapprochent, qui s'estompent, comme les souvenirs ou les souhaits. Adieu tout cela, maintenant qu'il faudra subir la T. S. F. forcée !

Ainsi, ont parlé devant moi Chose et Machin, sur le même sujet, progrès nouveau.

Henry DE FORGE.

mes de la guerre de se rendre sur les champs de bataille d'Europe. Douze mille personnes environ participent à ce pèlerinage.

### Contre le Président du Mexique

M. Pascal Ortiz Rubio, le nouveau président du Mexique qui a été installé dans ses fonctions en présence de plus de 50.000 personnes, a été, à l'issue de cette cérémonie, victime d'un attentat.

C'est aussitôt après la cérémonie de la prise de possession du pouvoir qu'un jeune homme a tiré six coups de feu sur le Président de la République Mexicaine, le blessant d'une balle à la mâchoire. M. Ortiz Rubio, dont l'état n'est pas grave, a été conduit à l'hôpital, d'où après extraction de la balle il a été reconduit à sa résidence, tandis que l'assailant était amené au Palais.

Mme Rubio et sa nièce ont été légèrement blessées.

M. Doumergue a adressé un télégramme de sympathie au Président du Mexique.

### EN PEU DE MOTS...

Chez M. Bayet, cultivateur à Deuille (près Gramat), une truie a mis bas 21 porcelets, tous bien conformes. 19 sont vivants.

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 5 0/0 à 4,5 0/0.

Le dompteur Fischer, de la ménagerie Pezon, qui, à Limoges, fut blessé le 18 janvier, par un lion qu'il faisait travailler, a succombé à ses blessures.

La vente aux enchères du Puy-de-Dôme a eu lieu jeudi, à Clermont-Ferrand. C'est le département qui s'est rendu acquéreur au prix de 142.000 francs.

Mlle Alik! Dirlakrou, miss Grèce, a été proclamée la plus belle femme

## NOS ÉCHOS

### Un cuirassé français : M. Chéron.

M. Chéron, retour de La Haye, est venu faire un tour dans les couloirs de la Chambre.

Il a été amplement félicité sur sa mine et sa barbe « florissantes » et à modestement expliqué :

— Nous étions très bien logés et également fort bien nourris. Puis il faisait beau... On calmait le climat du Nord.

Où, il vaut mieux, pour les confrères, le froid sec que le brouillard, ajouta un de ses interlocuteurs. On y voit plus clair.

C'est vrai, au fait, proclama M. Louis Dumas. On eût dû vous envoyer à Londres également. Comment M. Tardieu n'a-t-il pas tenu à vous avoir auprès de lui. Vous y auriez été à votre place. Un vrai capital-ship.

M. Chéron, dont l'abondance des formes est populaire, a trop d'esprit, dit la Victoire, pour en vouloir à ceux qui le plaisantent sur son obésité.

Pensez-vous, répliqua-t-il, les Anglais auraient été capables de demander la réduction de mon tonnage — et il aurait fallu que je me fasse passer le ventre au rabot !

### Une bonne raison.

Nous connaissons un peintre, un excellent peintre qui est, de sa nature, fainéant comme un loir.

Il y a plus d'un an que son marchand de tableaux ordinaire lui a commandé deux toiles (natures mortes) où l'excellente. Notre artiste s'est d'abord mis au travail vigoureusement, puis il laissa son travail sur le chevalet et s'en fut à ses occupations, qui sont le café et la danse.

Le marchand de tableaux, furieux, lui a fait une scène effroyable, étant à bout de patience.

Alors l'artiste lui a répondu, avec détachement et fermeté :

— Je finirais mes toiles lorsque le cours des fruits baissera. Mes modèles me ruinaient !

Le marchand de tableaux n'en est pas encore revenu.

### La différence.

A l'une des dernières réceptions de la dernière conférence de La Haye, la conversation roulait sur les différents degrés de civilisation des divers peuples du monde.

Une lady, très connue pour avoir survolé de nombreux continents, posa soudain cette question :

— Par quel acte journalistique se différencie-t-il le mieux de la bête ?

A ce coup une certaine confusion se produisit. Parmi le brillant auditoire, les plus endiablés eux-mêmes s'étaient tus.

Alors rompant le silence, l'observateur américain déclara :

— C'est quand il boit du vin ! et d'ajouter ironique :

« La bête seule ne boit que de l'eau ! »

### Chez le coiffeur.

Le coiffeur a des tarifs sinon de l'orthographe.

### MANIÈRES DE VOIR ET FAÇONS DE PENSER

## DROITS ET DEVOIRS

Ces deux mots se complètent ; ils sont indissolublement liés par la logique humaine et par le vœu d'une société qui aspire toujours à plus de justice, à plus de bien-être.

Autrefois, dans les temps modernes, on voyait, d'un côté de la barricade, les puissants et les argentés, tout reluisants et tout fiers de leur carapace métallique, et de l'autre côté, les humbles et les désargentés dont le revêtement terne n'avait aucun éclat. Les premiers possédaient tous les droits : droit de ne point payer d'impôts, droit de participer... (de temps à autre) aux affaires de l'Etat, droit d'être officier en achetant un compagnie, etc... ; les seconds n'avaient que des devoirs : devoir de payer la taille, la dime, de faire la corvée, d'observer les lois, les édits, les ordonnances, de subir la justice rigoureuse des différents tribunaux au frontispice desquels, on aurait pu inscrire : « selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir ». Ces abus, cet arbitraire finirent par lasser la patience, par révolter le sens droit de quelques bourgeois lettrés du XVIII<sup>e</sup> siècle qui dénoncèrent ces scandales et devinrent les précurseurs de la Révolution française. Ce fut alors « un beau tapage ». Mais la nature humaine est ainsi faite qu'elle brûle en peu de temps ce qui a été brûlé et elle exige que'elle a brûlé. Alors, on voit, sous la Restauration, sous la Monarchie de Juillet, des enrichis, fils de Gros-Jacques renier leurs ancêtres Sans-Culottes pour se faire une mentalité de Sang Bleu. Ils sont tous gens bien pensants ; ils prennent de la religion ce qui leur agré, ce qui coûte le moins, c'est-à-dire les présences à l'église, les genuflexions, les prosternements, les gestes édifians de la tête et des mains ; ils font à Dieu une quantité de petits dons pharisaïques, mais ils se gardent de rien changer à leur existence de sybarites et de « enfants du Siècle ». Ne voit-on pas cela de nos jours ? Les puissants, les arrivistes, les « ventres dorés » tenant le haut bout de l'échelle sociale et criant à ceux d'en bas :

« Nous avons le droit de recevoir la partie la plus chaude, la plus bienfaisante des rayons solaires puisque nous sommes plus près que vous du Père de la vie ». Ceux d'en bas ripostent comme Diogène : « Otez-vous de notre soleil ! » et ils secouent l'échelle qui établit la différence des positions sociales. Gare à l'édifice s'il n'est pas solidement fixé au sol !

Les femmes même se mettent de la partie. Depuis qu'un Concile a eu l'habileté de leur octroyer une âme, elles parlent de droits et se tâtent pour voir si le Concile a dit vrai.

Mais oui, c'est vrai, disent-elles, nous avons une âme, car nous sentons en nous une puissance d'aimer, d'admirer, de souffrir en aimant, qui est bien la caractéristique de l'âme humaine. En lisant, en conversant, notre faculté de jugement s'exerce, notre mémoire enregistre des connaissances, notre raison en discute la valeur. — Et comme résultante de cette argumentation, les femmes montrent d'un geste viril d'innombrables droits capables d'éclairer les

A. MARQUÈS.

— Qu'avez-vous, ma chérie, qu'avez-vous ? supplie-t-il, affolé.  
 Elle éclate en sanglots :  
 — Oh ! Jacques, Jacques, vous ! me faire cela... je ne pourrai jamais l'oublier... vous...  
 — Mais quoi ? qu'est-ce que ça ?  
 — J'ai... j'ai rêvé cette nuit que vous embrassiez une autre femme.

### Il y a progrès.

L'information suivante prouve que les Américains sont moins féroces aujourd'hui qu'autrefois envers les noirs : « On annonce d'Océlla (Georgie) qu'un jeune nègre, accusé de meurtre, et que l'on conduisait en prison, a été arraché des mains de la police par la foule, qui, après l'avoir tué, a arrosé son cadavre de pétrole et y a mis le feu. »

Autrefois, on l'eût flambé avant de le tuer, ce fils de Cham !..

Allons ! les millions yankees s'adoucisent !

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

Pour le Tourisme

## UN NOUVEAU SYNDICAT D'INITIATIVE

On nous communique :

Abonnés et lecteurs du « Journal du Lot » vous avez eu, au début d'octobre dernier, la primeur d'une nouvelle, intéressante pour tout notre Quercy, la constitution d'un syndicat d'initiative, dont l'action se serait exercée sur un vaste quadrilatère de notre terroir, dont les quatre angles auraient été Labastide-Murat et Livernon, dans le Causse ; Vers et Cajarc, dans la vallée du Lot.

Et, en effet, le 29 septembre, une réunion préliminaire avait jeté les bases générales de cette organisation, tracé les lignes maîtresses de ce projet.

Eh bien ! présentement, ce syndicat d'initiative, qui n'était qu'une espérance est devenu une réalité : il est né depuis peu de jours.

Ce nouveau-né est bien constitué : il vit ; il veut vivre ; il vivra. Il a un état civil précis et bien établi : il est et sera entouré de protection ; de sollicitude ; de soins.

Patronné par M. de Monzie, député et par M. Paul Bert, préfet du Lot, il a comme présidents d'honneur : MM. Jean Lebauty ; Permezel, maire de Sauliac et le marquis d'Hébrard de St-Sulpice.

Son président-délégué, qui assume aussi les fonctions de secrétaire-général n'est autre que M. Paul Maurer, receveur de l'Enregistrement, à Caharc, et ce n'est que justice, car c'est de son cerveau qu'est sorti ce syndicat d'initiative, tout équipé pour l'action, tout comme Minerve s'éleva en armes du cerveau de Jupiter !

Son trésorier-général, M. Joseph Bramel, est banquier à Caharc : il saura, mieux que personne, trouver pour les capitaux de notre société des placements de tout repos ; c'est l'argentier qu'il nous fallait !

Quatre vice-présidents et quatre trésoriers-secrétaires adjoints (nous ne les nommerons pas, ils sont timides !) forment avec un conseil d'administration de vingt-quatre membres, autour de MM. Maurer et Bramel, un ensemble imposant qui leur apportera le renfort et le réconfort de sa collaboration.

Ce cheur, à une seule voix — nous n'en doutons pas — abanone les louanges de la terre paternelle avec toute la fougue que donne la foi. Point de discordances ! Point de dissensions ! Ce cheur n'est pas novateur en matière d'harmonie : donc, unisson plein et magistral.

Ce sera monotone, dites-vous ? Bah ! quand le thème est beau ! Et les touristes, attirés par la douceur de ces voix en subront le charme persuasif ; tels, dans un passé prodigieusement lointain, d'autres voyageurs subissaient pour leur malheur le charme du chant des Sirènes ; mais pour les touristes de 1930 et des années qui suivront, l'aventure sera sans danger. Que dis-je ? elle n'aura que des avantages, puisqu'elle les conduira à visiter dans la basse vallée du Célé (d'Espagnac à Conduché), et dans la moyenne vallée du Lot (de Conduché à Toirac) les trésors incomparables que la nature et les hommes y ont répandus.

*Nota bene.* — On s'est souvent du vieil adage : « qui trop embrasse... », et on a craint pour le jeune syndicat, le surmenage. Voilà pourquoi sa zone d'action a été très réduite au regard de celle qu'à l'origine (nous l'avons dit au début de cette note) on songeait à lui attribuer.

Ce nouveau groupement de bonnes volontés, décidées à appliquer leur effort à faire aimer notre Quercy, a adopté pour lui-même la dénomination suivante :

Syndicat d'Initiative de la Région de Cabrerets ; de Marclhac, de Caharc et de St-Cirq-Lapopie ;

Chacune de ces quatre localités possède son vice-président et son trésorier-secrétaire-adjoint.

Le siège social du syndicat et son secrétariat général sont à Caharc.

Abonnés et lecteurs du Journal du Lot, vous pouvez d'ores et déjà vous adresser à ce secrétariat général et lui faire connaître votre désir de participer précautionnellement à cette œuvre de solidarité quercynoise. Il n'accepte pas les pièces belges en nickel ; il leur préfère et de beaucoup, les coupures de la Banque de France, surtout les grosses.

## Postes et Télégraphes

Le service télégraphique et téléphonique fonctionnera à partir du 1<sup>er</sup> mars 1930, dans les communes indiquées ci-après, qui viennent d'être dotées d'une cabine téléphonique :

Glanes, canton de Brétenoux, Estal, canton de Brétenoux et Lentillac-St-Blaise, canton de Figeac-Est.

Les taxes des communications téléphoniques intéressant ces nouveaux établissements seront les mêmes que celles originaires ou à destination des chefs-lieux de cantons auxquels ils appartiennent.

## Au Sénat

A la suite de la constitution du Bureau du Groupe de la Gauche, démocratique radicale et radicale-socialiste du Sénat, pour l'année 1930, M. Loubet, sénateur a été élu questeur du groupe.

## Compatriote

Notre compatriote, M. Castanet, ancien commis des Contributions indirectes à Cahors, genre de M. Moutier, l'excellent comptable du garage Bénestèbe, vient d'être nommé inspecteur principal des douanes et régies d'Indochine.

Nos félicitations.

## Gendarmerie

Les anciens militaires, résidant dans le Lot, dont les noms suivent, sont admis dans la Garde Républicaine mobile : MM. Laparra, affecté à la 7<sup>e</sup> compagnie à Marseille ; Salgues, affecté à Montbrison ; Ayroles et Marty, affectés à Rodez.

## P. T. T.

Notre compatriote, M. Bouzerand, inspecteur à Poitiers, est nommé, sur sa demande, à Cahors, en remplacement de M. Calvet, nommé directeur à Châteauroux.

Nous souhaitons la bienvenue à notre compatriote, M. Bouzerand, qui est bien connu à Cahors, dont il est originaire et où il a été pendant plusieurs années, rédacteur à la direction des P. T. T.

## Préparation militaire supérieure

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjudant-chef, M. Danse, adjudant à la 17<sup>e</sup> région ; pour le grade d'adjudant, M. Roux, sergent à la 17<sup>e</sup> région ; pour le grade de sergent-chef : M. Goussi, sergent à la 17<sup>e</sup> région.

## Société d'Agriculture du Lot

L'Assemblée Générale de la Société d'Agriculture aura lieu le samedi, 15 février, à 14 heures, à la Maison de l'Agriculture à Cahors.

Ordre du jour : réélection du bureau et des commissions ; compte-rendu moral et financier ; conférence de M. Gay, directeur des Services Agricoles sur les vins de Cahors et leur vinification.

## Société des Etudes du Lot

Présidence de M. Daynard  
Séance du 6 janvier 1930

Sont présents : MM. Bulit, Laubart, Rajade, Bousac, Sol Gaignebet, Teyssonières, Guilhamon, Daynard, Bergon, Lamon.

M. Guilhamon rend compte des publications reçues.

M. Bulit fait hommage à la Société du travail de M. le chanoine Albi, sur l'« Histoire religieuse de Gourdon », complétée par des indications sur les institutions charitables et scolaires de cette ville. Ce travail n'a été tiré qu'en tirage à part.

M. l'abbé Sol fait part à la Compagnie d'un don de 200 francs, fait à la Société par Monseigneur l'Evêque, auquel sont adressés de chaleureux remerciements.

Il signale également, que notre distingué confrère, M. Puget, assisté à la conférence de La Haye comme secrétaire de M. Chéron.

M. l'abbé Sol fait connaître que la restauration de la Vierge de St-Georges, pour laquelle la Municipalité donne 6.000 francs et M. Puget a obtenu de la Sauvegarde 10.000 francs, est sur le point d'être commencée, sous la direction de notre collègue, M. Barthet, architecte.

La Compagnie accuse réception des vœux de M. Verne et de M. Coly et des excuses de MM. Grangé et Lamblot, qui regrettent de ne pouvoir assister à la séance.

## Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 27 janvier au 1<sup>er</sup> février 1930 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 15 hommes, 1 femme.

En extra : 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 3 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 5 femmes.

## Cylindrages à vapeur et revêtements

Opérations probables au cours de la semaine du 10 au 16 février 1930 :

1<sup>er</sup> Cylindrages à vapeur. — Sur les G. C. N° 2, de 8 km. à 8 km. 200, entre St-Chammarand et Saint-Cirq ; N° 1e, de 6 km. 950 à 7 km. 350, côte de Souillac ; N° 39, de 54 km. 200 à 54 km. 500, aux abords de Saint-Projet ; N° 2, de 4 km. 200 à 4 km. 350, entre Gourdon et Saint-Cirq-Soullaguet ; N° 18, de 4 km. 600 à 5 km. 600, traverse de Gourdon et abords ; N° 12, de 7 km. 900 à 8 km. 300, près Castelnaud ; N° 12, de 6 km. 700 à 7 km., près Castelnaud ; N° 26, de 41 km. 600 à 41 km. 830, près Castelnaud ; N° 10, de 1 km. 400 à 3 km. 400, La Gajoune ; N° 32, de 7 km. 600 à 8 km., St-Sauveur-la-Vallée ; N° 32, de 8 km. à 8 km. 400, St-Sauveur-la-Vallée ; Route Nationale, 122, de 20 km. à 20 km. 500, entre le pont de Veyres et les carrières de Bagnac ; Sur le G. C. N° 33, de 52 km. 600 à 53 km. 600, aux abords de Caharc ; N° 1, de 26 km. à 28 km. 250, entre Gramat et Le Bastit ; N° 5, de 72 km. 500 à 74 km., entre Saint-Céré et Siramon.

## SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche, 9 février par la

Pharmacie PALAME-QUERCHOU  
Boulevard Gambetta

# CAHORS

## VERS LA BAISSÉ ? !

Le ministère du commerce communique la note suivante :

« M. Pierre-Etienne Flaudin, ministre du commerce a reçu, M. Pierre-François, président du Syndicat général des maisons d'alimentation à succursales de France, et l'a entreintenu de l'action que le gouvernement était décidé à entreprendre pour faire coïncider, dans toute la mesure normale, les variations des prix de la vente au détail avec les baisses récemment enregistrées sur certains prix à la production.

M. François a promis au ministre du commerce l'entier concours du groupement qu'il préside. »

C'est donc la lutte entreprise contre la hausse des denrées qu'entreprend le Gouvernement.

Il était temps. En vérité, la discordance entre certains prix d'achat à la production et le prix de vente des mêmes produits, aux consommateurs, est anormale, excessive.

Eh ! oui ! Trop nombreux sont les consommateurs qui, sur le marché, emportent leurs sacs de provisions, paient sans discuter, sans sourcilier, en disant : « Ça nous plaît. »

Il suffit de faire un tour au marché pour se rendre compte de ce fait.

Mais combien de consommateurs sont obligés de compter, de restreindre leurs achats devant les prix demandés, prix prohibitifs pour eux !

Ce n'est pas la première fois que l'on a tenté de réfréner cette frénésie de hausses continuelles qui sévit.

A-t-on obtenu un résultat ? Hélas ! qui peut tenter l'établissement de façon précise ? Ce n'est pas le consommateur moyen dans tous les cas.

Le ministre du commerce veut prendre la défense de ce consommateur, Ayons confiance.

Oui, ayons confiance, parce que, après tout, il y a bien quelque chose à faire pour empêcher les abus, les hausses injustifiées sur les denrées.

Aussi bien, nous lisons dans la « Dépêche » du 7 février, à la chronique d'Albi (Tarn) l'avis suivant :

« Un bon point contre la vie chère : Ménagères soucieuses de vos intérêts, faites-vous inscrire au commissariat de police pour avoir droit à un prix inférieur, à domicile. »

Eh ! bien ! Il faut croire que s'il a été pris des mesures, à Albi, pour que le lait puisse être fourni à ce prix, il est probable que ce qui a été fait pour le lait, peut être fait pour d'autres denrées.

Le Ministre du Commerce, c'est-à-dire, le Gouvernement, a engagé la lutte contre la hausse inexplicable que nous subissons.

Puisse-t-il aboutir à un résultat ! Dans tous les cas, nous le répétons, les consommateurs n'ont qu'à lui faire confiance, car on a beau dire et beau faire, la grande préoccupation pour la ménagère est de pouvoir faire bouillir la marmite.

L. B.

## Prévoyants de l'avenir

Les membres de la 405<sup>e</sup> section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 9 février 1930, à 10 heures et demi à l'hôtel de ville.

Le Président : HÉREIL.

## Obsèques

Judi ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Pons, née Simoni, décédée à Cahors.

De nombreux amis de la famille ont suivi le convoi funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

La mort de Mme Pons met en deuil les familles Caunes, sous-chef de bureau en retraite, Poulars, adjoint au maire de Toulouse, Baillac, instituteur, Cazenave.

Nous leur adressons nos sincères condoléances.

## Chronique des Théâtres

### RIP

Comme nous l'avions annoncé au lendemain de la représentation des « Cloches de Corneville », l'excellent troupe du Théâtre des Variétés de Toulouse, avait promis de venir jouer sur la scène de notre théâtre, Rip.

La promesse est tenue. Cette représentation aura lieu lundi soir, 10 février, avec le concours du réputé baryton André Girard dont la belle voix et l'art scénique ont été si appréciés par le public cadurcien.

Les excellents artistes de la Troupe du Théâtre des Variétés, que l'on a si chaleureusement applaudis, dans la « Mascotte » et les « Cloches de Corneville » obtiendront, également, lundi soir, le succès qu'ils méritent. C'est une belle soirée en perspective pour lundi soir.

Aussi bien, à l'heure actuelle, toutes les places du Théâtre sont retenues. N'est-ce pas le plus bel hommage qu'un public puisse rendre à une Troupe théâtrale ?

## LE PRIX DU PAIN

Le Bureau syndical de la Boulangerie informe le public qu'à dater du 12 février le prix du pain sera baissé de 0 fr. 05 centimes.

## Assurances sociales

Judi à eu lieu, à la Préfecture, un concours pour l'emploi d'auxiliaires au service des Assurances Sociales.

Voici la liste des candidats classés par ordre de mérite et dans l'ordre où ils seront engagés si les crédits mis à la disposition de la Préfecture le permettent.

1<sup>er</sup> Mlle Fages ; 2<sup>e</sup> Mlle Alexandri ; 3<sup>e</sup> Mlle Gaubey ; 4<sup>e</sup> Mlle Lacombe ; 5<sup>e</sup> M. Nadal ; 6<sup>e</sup> ex-æquo : Milles Cavané, Chevalier, Delpech ; 9<sup>e</sup> M. Lompech ; 10<sup>e</sup> Mlle Lavergne.

## Brûlé à la main

M. Audubert, ouvrier soudeur au dépôt de la Cie du P. O., à Cahors, était occupé à effectuer la soudure autogène d'une bague de fer, lorsque l'appareil s'est enflammé à l'intérieur du chalumeau.

M. Audubert fut brûlé à la main droite... Cette blessure entraînera une incapacité de travail de 10 jours.

## Accident

Un ouvrier cimentier, Edmond Hocq, était occupé à charger sur une charrette des agglomérés, lorsqu'il fut atteint à la jambe, 12 jours de repos.

## Accident de voiture

Ces jours derniers, un grave accident s'est produit, au bas de la côte de Regourd, M. Causit, jardinier à Mercuès, venait à Cahors pour livrer sa récolte de tabac, lorsque le cheval glissa sur la route bitumée et tomba.

M. Causit releva l'animal, mais celui-ci en se redressant fit tomber son maître et s'emballa. M. Causit ne put pas se garer et une roue de la charrette lui passa sur le corps.

Des passants le relevèrent et des soins immédiats lui furent donnés. Il fut transporté, ensuite, à l'hôpital de Cahors.

Son état n'inspire pas d'inquiétude, mais il est grave.

Nous adressons à M. Causit nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

## De la poussière dans l'œil

M. Talayssat, manoeuvre à la Cie du Gaz, était occupé à remuer du coke, lorsqu'une poussière de coke s'est introduite dans l'œil droit.

Incapacité de travail de 8 jours.

## Vol

Mme L... propriétaire à Douelle, constata, ces jours derniers, qu'un visiteur indésirable avait pénétré chez elle et avait emporté une glace.

Mme L... a déposé une plainte et une enquête a été ordonnée pour pincer le voleur.

## Contravention

La gendarmerie de Lalbenque a dressé une contravention au nommé L... pour défaut d'éclairage de sa voiture.

En outre, après examen des papiers de L... la gendarmerie lui a dressé une deuxième contravention pour défaut de carte d'identité d'étranger.

## Défaut de lanterne

M. V..., propriétaire à La Rosière, rentrait chez lui mercredi soir, revenant de Cahors.

Il était monté sur sa charrette, dont la lanterne n'était pas éclairée.

Les gendarmes, en tournée, le rencontrèrent et constatèrent le délit.

V... déclara que sa lanterne était allumée, « mais qu'elle s'était éteinte par suite d'un écart que le cheval avait fait au passage d'une auto. »

Les gendarmes enregistrèrent cette déclaration, mais dressèrent procès-verbal.

## PALAIS DES FETES

SAMEDI 8. — DIMANCHE 9

(Matinée et soirée)

un grand film français

## LE MARIAGE DE M<sup>lle</sup> BEULEMANS

(9 parties)

interprété par André Brabant, Jean Dehelly, Lebeau, Suzanne Christy, etc...

Beaucoup de gaieté, du sentiment ; le film comme la pièce est appelé au succès.

## P. G. M. Actualités du monde entier

LADY RAFFLES

(6 parties)

Drame policier interprété par Estelle Taylor.

ORCHESTRE

MERcredi 12 — JEUDI 13

Lucienne Legrand dans

## MISS EDITH DUCHESSE

Une réalisation de Donatien

Comédie charmante pleine de scènes drôles, de trouvailles ingénieuses, d'idées originales.

La Richissime américaine, Miss Edith, fille du roi des conserves de Chicago trouvera-t-elle le véritable duc qu'elle veut épouser ?

## Comique 2 parties

LE FORGERON DE LA COUR DIEU

7<sup>e</sup> époque

ORCHESTRE

Une fortune pour rien

Pour presque rien. Les malades et les affaiblis sont d'accord qu'une bonne fortune au monde ne vaut une bonne santé. Une cure dépurative et tonique de temps à autre au Dépuronic, que vous préparez vous-même avec un flacon d'extrait et un litre de vin, et votre santé, votre fortune, vous sera assurée pour une dépense insignifiante. Demandez Dépuronic à la pharmacie Fayret, 6, Boul. Gambetta, et Pharmacie Artigue, 36, Boul. Gambetta, à Cahors.

## Bal des Officiers de réserve

Rappelons que c'est ce soir qu'aura lieu dans les salons de la Préfecture le bal annuel de l'Association des Officiers de réserve.

Un orchestre de choix, des divertissements originaux, un entrain et une gaieté de bon aloi, un amusant cotillon, feront de cette soirée une des mieux réussies de la saison.

Les dernières cartes s'enlèvent rapidement et tout fait présager une brillante et nombreuse assistance.

Le bal commencera à 22 heures et le cotillon à minuit.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 7 février 1930

### HOMICIDE INVOLONTAIRE

M. Materre, cultivateur à St-Projet, heurta avec l'auto, son neveu de 6 ans qui fut tué. Il est condamné à 200 fr. d'amende.

### Vol

Janol, 26 ans, cultivateur a volé des effets d'habillement et une bicyclette. 15 jours de prison.

### Vol de bicyclette

Le tirailleur sénégalais Morlay Kamara du bataillon de Cahors, est l'auteur du vol de la bicyclette dans la cour de l'« Hostellerie de Douelle ».

Le tribunal lui inflige 3 mois de prison avec sursis.

### Coups et blessures

Le tribunal condamne à 50 fr. d'amende avec sursis et à 500 fr. de dommages-intérêts la femme Adélaïde Salgives, de Lentillac-Figeac qui frappa une voisine avec une fourche.

### Infractions et menaces

La femme Rajaud Victorine, 45 ans, de Montcléra, a injurié et menacé une voisine Mme Lavergne.

Elle l'a même poursuivie avec un couteau. Le Tribunal la condamne à 8 jours de prison avec sursis.

### Violation de domicile

Le nommé Jugie Jules, cultivateur à Martel pénétra une de ces dernières nuits chez un de ses voisins. Il est condamné à 25 fr. d'amende.

### Infraction

Pour infraction au Code de la route, M. Georges B..., de Montfaucon, est condamné à 10 francs d'amende.

### Trouvaille

Mme veuve Péliissi, demeurant route d'Arcambal, a trouvé un fichu noir en laine qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

## Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

Union Sportive Gourdonnaise (1) contre Aviron Cadurcien (II)

Demain l'équipe deuxième de l'Aviron Cadurcien se rendra à Gourdon pour matcher l'excellente équipe gourdonnaise, chère à l'ami Salvat. Nos jeunes feront de leur mieux, pour remporter une nette victoire ; ils essayeront toujours à faire du beau jeu afin de satisfaire le public gourdonnais.

Sont convoqués à la gare à midi 15 : Peyrilles, Rousseau, Cluzel, Poycel, Bris, Sabathie, Estournel, Lamothe, Charles, Grive, Bousquet, Escalier, Masson, Besombes, Paul, Dujols.

Jeunes avironnais soyez exacts, et si le Comité est content de vous, vous ferez d'autres déplacements intéressants.

### « Frégate Cadurcienne »

(Championnat du Lot) 2<sup>e</sup> série  
Demain dimanche la Frégate Cadurcienne se rendra à Salviac pour y rencontrer l'équipe première de cette localité.

Inutile de dire que pour nous la partie est capitale, car déjà, perdue dans le 1<sup>er</sup> match, il faudra la bonne volonté de nos joueurs pour arriver, à dérocher la fameuse coupe qui est tant enviée par tous les clubs affiliés à la Fédération du Lot (2<sup>e</sup> série).

Cette partie perdue, la deuxième équipe n'a plus d'espoir, mais malgré tout la commission d'association a réussi à mettre sur pied une équipe digne de leur aimé et nous comptons sur eux.

Les joueurs de deuxième série sont convoqués pour 12 h. 30 au café du Midi, (Départ en auto).

### Les Jeunes Cadourques

Football. — Le 2 février, à Aurillac, en finale du championnat de la Haute-Auvergne, la Sanfloraine a triomphé des Jeunes Cadourques par 4 buts à 0.

La victoire est revenue à une équipe formée de joueurs puissants, adroits, bien entraînés, et... ce détail est très important, — habitués à jouer sur la neige. La neige fut, en effet, le véritable vainqueur des Cadurciens. Elle gêna considérablement l'action des J. C. et fit échouer leurs attaques en les ralentissant. Saint-Flour marqua deux buts pendant chaque mi-temps.

St-Médard

Démographie. — Au cours de l'année 1929, nous avons enregistré 2 naissances, 4 mariages, 15 décès.

Concots

Les Sangliers. — Le « Rallye-Négral » doit faire aujourd'hui, 9 courant, une battue dans les bois de Concots.

Concots

Depuis sa reconstitution cette Société ne perd pas son temps, elle fait au moins une sortie par semaine, quelquefois deux.

St-Martin-Laboulaye

Nécrologie. — Mercredi dernier, 5 février, ont été célébrés les obsèques de M. François Bourgade, décédé à l'âge de 68 ans après une longue et douloureuse maladie.

Belmont

El la Cabine téléphonique ? — Depuis plus d'un an, la gérance de la cabine téléphonique de Belmont-St-Foi, était confiée à un ancien combattant, père de 2 enfants et républicain.

Labastide-Murat

Obsèques. — Jeudi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Cassagnes, frère aîné de notre garde-champêtre, décédé à l'âge de 70 ans, après une courte maladie.

Salviac

La question de l'horloge. — Les habitants du bourg de Salviac réclament non sans raison une horloge aux allures régulières et sur laquelle ils pourraient compter à l'occasion.

Tour-de-Faure

Obsèques. — Ces jours derniers, la population de Tour-de-Faure, a conduit à sa dernière demeure, un de nos excellents compatriotes, M. Laurent Pardes.

Figéac

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Cajarc

Un nouveau Syndicat d'Initiative. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

Terrou

Carnet blanc. — Nous apprenons le très prochain mariage de M. Vermande Gabriel, notre sympathique adjoint au maire, avec la gracieuse Mlle Marie-Louise Courbeyrette, de Gorses.

Corn

Conseil municipal. — A la réunion du 2 février, 10 h. 1/2, pour la session ordinaire, étaient présents : MM. Marnhes, maire, Navarre, adjoint, Navet Adrien, Navet Frédéric, Sénac, Quercy et Séguin.

St-Céré

Etat civil du mois de janvier. — Naissance : 17 janvier, Camus Marie-Bernadette, avenue Charles-Bourseuil.

Arrondissement de Gourdon

CHARRUE FONDEUR M. LAMOUROUX (O. G.), CONSTR. BREVETÉ Ateliers : St-Clair, Magasin : GOURDON

Le Vigan

Obsèques. — Jeudi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Cassagnes, frère aîné de notre garde-champêtre, décédé à l'âge de 70 ans, après une courte maladie.

Labastide-Murat

Obsèques. — Jeudi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Cassagnes, frère aîné de notre garde-champêtre, décédé à l'âge de 70 ans, après une courte maladie.

Salviac

La question de l'horloge. — Les habitants du bourg de Salviac réclament non sans raison une horloge aux allures régulières et sur laquelle ils pourraient compter à l'occasion.

Tour-de-Faure

Obsèques. — Ces jours derniers, la population de Tour-de-Faure, a conduit à sa dernière demeure, un de nos excellents compatriotes, M. Laurent Pardes.

Figéac

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Cajarc

Un nouveau Syndicat d'Initiative. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

mission chargée de la répartition des fonds alloués aux victimes des calamités atmosphériques, « n'avait pas régulièrement fonctionné ».

A tout seigneur, tout honneur ! MM. Bazillou, maire ; Mercadier, Arnaud ; Griffoul Jean, conseillers, et M. Richard de Pech-Magre, composant la commission de répartition, se sont alloués, à chacun, la plus forte somme : 140 francs !

On ensuite bénéficié de la largesse de la commission : MM. Planchou de Poudens, 120 fr. ; Bouscasse Basile à Lantès, 110 fr. ; Bouscasse Léon à Jounicou, 110 fr. ; Delsahut à Lasserre, 110 fr. ; Brondel à Cheyrous, 105 fr. ; Corberan à Cheyrous, 105 fr. ; Gineste à Cheyrous, 105 fr. ; Grangé à Lapoujade, 100 fr. ; Lafon à Lamotte, conseiller, 100 fr. ; Laurent à Joinhabit, conseiller, 100 fr. ; Ménage à Laviole, conseiller, 100 fr. ; Pech-Magre au Mas-de-Coudère, 100 fr. ; Pagnet à Poudens, 100 fr. ; Bach à Saint-Avit, conseiller, 98 fr. ; Cambou à Montprat, conseiller, 98 fr. ; Gineste à Mazerat, conseiller, 98 fr. ; Delfour à Lantès, conseiller, 95 fr. ; Lamontagne à Lantès, 95 fr. ; Lugol à Montsalvy, 95 fr. ; Larive à Marinesque, 95 fr. ; Avezou Henri au bourg, 93 fr. ; Calvet au Mas-Rouge, 90 fr. ; Vielcazal à Lacroze, 90 fr. ; Bouygues à Lantès, 85 fr. ; Gizard Gyprien à Joinhabit, 85 fr. ; Lavergne au Saltrou, 85 fr. ; Bétaillé à Lantès, 80 fr. ; Bouscasse Alphonse à Lantès, 80 fr. ; Chapou à Lantès, 80 fr. ; Deneud à Vergnes, 80 fr. ; Figeac à Lantès, 80 fr. ; Héritier Elie à Vergnes, 80 fr. ; Mercadié Louis à Lantès, 80 fr. ; Monteil à Lantès, 80 fr. ; Salanié à Lantès, 80 fr. (A suivre).

On verra par la suite, avec quelle rapidité ces allocations tombent à 5 francs, sans considération aucune, des dégâts subis et de l'importance des exploitations (les plus importantes de la commune).

Pour le moment nous ne cherchons pas à comprendre !

GRAND ENTREPOT GENERAL de toutes les Sources D'EAUX MINÉRALES. Livraisons dans tout le Département Gros et demi-gros. Prix par quantités Entrepoteur B. GRELET Halle aux Vins de Cahors (Lot) VINS DU LOT 1<sup>ers</sup> CRUS VINS FINS CHAMPAGNES & MOUSSEUX TELEPHONE 218

Renseignements

Les sociétés de secours aux blessés militaires auront-elles bientôt un contingent spécial de Légion d'honneur.

Une proposition de loi tendant à attribuer un contingent annuel de décorations de la Légion d'honneur en faveur des sociétés de la Croix-Rouge Française a été déposée sur le bureau de la Chambre des Députés.

Ce contingent qui serait de une croix de commandeur, quatre croix d'officier et douze de chevalier, serait destiné à la Société française de secours aux blessés militaires, à l'Union des femmes françaises et à l'Association des dames françaises.

Cette proposition est actuellement soumise à la commission de l'Armée de la Chambre des Députés.

Le droit à la campagne double pour les militaires en service dans les confins du Sahara.

Le Président de la République vient de signer un décret aux termes duquel le droit au bénéfice de la campagne double est accordé, à partir de la publication du présent décret et jusqu'à une date qui sera ultérieurement fixée par décret, aux militaires de tous grades en service :

Dans les confins mauritaniens et soudanais ; au nord de la ligne Nouak-Chott, Boulimit, Moudjéria, Kiffa, Néma, rive nord du lac de Paguibine, Tabankort, Ménaka (tous ces points inclus) ; dans la colonie du Niger, dans les postes fournis par les compagnies d'Agades et de Vema et dans les groupes nomades ; au Tibesti, au Borkou et dans l'Ennédi ; dans le sud algérien, dans les cercles de Colomb et de l'Ouest saharien et le territoire des oasis, moins l'annexe d'Ouergla.

Avancement des officiers de réserve du Service de l'Intendance

A une question posée, le ministre de la Guerre répond que les conditions d'âge et d'ancienneté des officiers proposés pour l'avancement dans les différents grades des diverses armes sont arrêtés chaque année dans le cadre des textes réglementaires en fonction des nécessités de l'encadrement.

Il ajoute qu'en ce qui concerne le cadre auxiliaire de l'intendance, il n'y a aucune contradiction entre le règlement sur l'avancement (décret du 21 avril 1929) et la circulaire du 5 septembre 1929 pour l'établissement du tableau de 1930 des officiers de réserve de ce service.

Dernière heure

A la Chambre

La Chambre a discuté, vendredi, les interpellations sur les Assurances sociales. M. Guérin dit que cette loi fera rênchérir le prix de la vie. M. Ramadier soutient le contraire et demande l'application rapide du projet.

M. Loucheur répond aux divers orateurs. Il dit que la loi sur les Assurances sociales sera appliquée, et il cite

l'exemple des pays voisins où elle fonctionne à la satisfaction générale.

Au sujet du nombre des fonctionnaires supplémentaires, M. Loucheur déclare qu'il n'y en aura que 151.

M. Lerolle se déclare partisan de la loi. M. de Lasteyrie dit que le système de la mutualité est supérieur à celui des Assurances sociales.

Un ordre du jour de confiance est voté.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Aviation. — Les aviateurs Weiss et Girier sont partis à 9 heures pour Paris.

Cambriolage. — Des cambrioleurs ont éventré, cette nuit, le coffre-fort dans les bureaux de la « Société Bitume liquide », 103, faubourg St-Honoré.

La Banque Internationale. — De Bâle. — La première séance de la Banque internationale aura lieu le 5 mars.

La Fin de la dictature espagnole. — De Madrid. — Sur la demande de M. Lerroux, chef du parti républicain, le général Berenguer a autorisé, le 11 février, en Espagne, les manifestations républicaines, à l'occasion de l'anniversaire de l'ancienne République espagnole.

Le vampire de Dusseldorf ? — De Dusseldorf. — Une femme a cru reconnaître le vampire dans un homme qui essaya d'entraîner sa filleule.

Incendie. — Un violent incendie a éclaté au parc d'artillerie de Vincennes. Les dégâts sont importants.

Votes de nos députés. — MM. Malvy, de Monzie ont voté contre l'ordre du jour Ribbert approuvant les déclarations du Gouvernement dans le débat sur les Assurances Sociales.

M. Delpont a voté pour.

INFIRMIÈRE

Mademoiselle CONSTANT, ancienne élève de l'école d'infirmières de Saint-Germain-en-Laye, ferait gardes, piqûres et tous soins à domicile. — S'adresser 1, Rue Lésélieu.

RADIO - PHONO - CINÉ (Pathe Baby) RADIO QUERCY

F. de LÉSÉLEUC, Ingénieur-Spécialiste 3, Rue du Portail-Alban, Cahors

Seule maison spécialisée dans la région pour la réparation et le dépannage des Appareils de T. S. F. et de Phonos.

Charge et entretien d'accumulateurs. Les meilleurs Appareils. Les meilleures pièces. Les meilleurs disques. Démonstrations gratuites et sans engagement, à domicile.

JEUNES GENS

qui hésitez dans le choix d'une profession ANCIENS SOLDATS qui n'avez pas trouvé dans la métropole la situation que vous espérez

Engagez-vous ou Rengagez-vous dans les Troupes Coloniales (Infanterie ou Artillerie)

Pendant vos séjours outre-mer vous pourrez à loisir et sans frais étudier la possibilité de vous créer sur place une SITUATION CIVILE avantageuse.

Selon que votre engagement sera de 3, 4 ou 5 ans, vous percevrez une PRIME de 2.325, 3.875 ou 5.425 francs.

Selon que votre rengagement sera de 3 ou 4 ans, vous percevrez une PRIME de 4.650 ou 6.200 francs.

Dès la durée du service légal accomplie (engagés) ou dès votre réincorporation (rengagés) vous aurez droit à une haute paye majorée ainsi que votre solde pendant vos séjours aux colonies.

Vous pourrez arriver rapidement au grade de sous-officier et, si vous continuez la carrière militaire, vous obtiendrez, après 15 années de service, une retraite appréciable.

JEUNES GENS DE LA MÉTROPOLÉ qui désirez, pendant votre service, étudier sur place les possibilités qu'offrent les Colonies Françaises, demandez à partir de l'âge de vingt ans, à contracter un engagement de 2 ans pour la colonie de votre choix. Il vous donnera droit à une prime de 775 francs.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser soit à la brigade de gendarmerie, soit au bureau de Recrutement, soit au Régiment le plus voisin.

AU TISSAGE MODERNE

Boulevard Gambetta et 1, Cour Vaxis, CAHORS Ancienne Maison BONNET Tissage sur mesure de corsets et ceintures caoutchoutés. Sangles orthopédiques, ceintures médicales. Bas à varices. Prix défiant toute concurrence.

FONCTIONNAIRE

cherche un appartement meublé ou une maison meublée S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE DAMES & JEUNES FILLES pour servir de modèles pour la coiffure pour dames Payées 2 fr. l'heure

Le travail sur les modèles, coupes, ondulations, mises en plis et indéfrisables Gallia fait gratuitement.

S'adresser chez POPOVITCH, CAHORS

LA MAISON FRANÇOIS PENET 13, rue Pellegry, Cahors

Préviens ta clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : faïences, verreries, porcelaines, émail, brosses, corde, saioirs, pots à graisse, plats de toutes sortes, bouteilles, tuyaux pour construction, carreaux pour évier, etc., etc., et soldera des services de table en faïence, bois, assiettes, et autres articles de ménage, ainsi que la verrerie pour cafés et hôtels à des prix défiant toute concurrence.

HALLES DE CAHORS GRANDE MARQUE CAFÉ BRÉSILIEN superbes primes

seul Dépositaire pour la Région Alimentation Halles, Cahors Téléphone 218

PLACEZ VOS CAPITAUX sur Immeubles hypothèques au porteur à partir de Cinq mille francs

COMPTOIR CENTRAL de prêts et d'obligations hypothécaires 3 et 5, Rue de Metz, PARIS (X<sup>e</sup>) Correspondant : C. CHARTROU Agent d'affaires, Figeac

Bonne occasion à saisir PIANO MÉCANIQUE état neuf, à vendre pour cause de situation de famille S'adresser au Bureau du Journal

MATÉRIAUX à VENDRE DE SUITE Situés en face l'usine de Boissières S'adresser au Bureau du Journal

Maximum de récoltes dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux Légumes, Fruits, Fleurs, en lisant

L'Almanach du Jardinier Adressé gratis et franco par les Ed. Lemaire et Julien Graines 103 120, Bd Magenta, Paris

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS LIQUIDATION JUDICIAIRE de la dame FOURRET Latitia, Veuve AUSSET, Minoterie et Boulangerie demeurant à St-Vincent-Rive-d'Ou

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

PREMIER AVIS Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à produire dans le délai de quinze jours, outre ceux accordés en raison des distances, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur définitif ou entre les mains du Greffier du Tribunal de Commerce, pour être procédé à la vérification des créances.

Cette vérification commencera le dix-huit février prochain, jour de mardi, à treize heures trente, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, où elle sera continuée si besoin est.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article douze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur DELFOUR Jean-Roger, Ferblantier-Zingueur Electricien, demeurant à Puy-l'Évêque

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

DEUXIEME ET DERNIER AVIS Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont prévenus que la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu :

Le dix-huit février prochain, jour de mardi, à treize heures quarante cinq, En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

En conséquence, ils doivent remettre, avant cette époque, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre, indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur E. ROUSSEAU, liquidateur définitif de la dite liquidation, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article treize de la loi du quatre mars mil huit cent quatre vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.



Nouvelle Charrue Fondeur Type 1925

Réglage mécanique d'inclinaison en marche ne prenant pas de jeu à l'usage. Garanties formelles de fonctionnement et de solidité.

Brabants, tous modèles, tous versoirs Renseignements sur demande à Société des Charrues Fondeur 9, Avenue de Lombes, TOULOUSE.



NE VOUS Y TROMPEZ PAS Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul

« GRAMOPHONE » Les plus Grands Artistes Les Meilleurs Enregistrements Auditions permanentes chez :

M. MEYZENC 36, Boulevard Gambetta, CAHORS

M. H. FABRE, horloger diplômé 12, rue St-James, CAHORS.

préviens ta nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

Réparation de machines à coudre Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez... Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les Oculistes... adressez-vous à

G. BARON Opticien spécialiste 24, Boulevard Gambetta, CAHORS Examen gratuit de la vue Réparations, Expéditions Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 5, 10, 15 ans

PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES 5 ans, 1<sup>er</sup> rang S'adresser : L. MAS-IP, 36, Rue B.-Zola, CAHORS

Pour vos achats en Lunettes, Jumelles, Baromètres, Alcomètres, Vinomètres, Thermomètres. Adressez-vous à la

Maison E. VIDAL Opticien-Spécialiste 3, Rue du Maréchal-Foch, Cahors Exécution parfaite des Ordonnances de MM. les Oculistes

Maison de Confiance et Spécialité pour la vue Appareils et Fournitures Générales pour la Photographie

GRAINS ET FOURRAGES POMMES DE TERRE DE SEMENCE Engrais de toutes sortes Sulfate - Bouillies - Soufre Demi-Gros - Détail

R. CONDUCHE Place Rousseau, CAHORS

ACHAT ET VENTE de toutes propriétés MAISONS - CHATEAUX FONDS DE COMMERCE

Correspondants toutes régions Seul correspondant de l'Indicateur Bertrand à Paris pour le Département du Lot et la Belgique

L. MICHELET 14, BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS R. C. Cahors 1854

Renseignements gratuits - Discrétion -

ON DEMANDE Une bonne sachant faire la cuisine S'adresser au Bureau du Journal

**PARIS-NEGOCE**  
 LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE VENTE A CREDIT  
 12 MOIS DE CREDIT  
 18 MOIS DE CREDIT  
 TOUT A CREDIT  
 Demandez nos catalogues illustrés envoyés franco  
 TOUT CE QUI CONCERNE :  
 LA PARURE LE VÊTEMENT  
 LA MAISON LE CONFORT  
 SAUVAGE EDMOND, Inspecteur de PARIS-NEGOCE,  
 7, Rue Nationale, CAHORS

**PHILIPS**  
 LE POSTE  
 LE PLUS SIMPLE  
 DU MONDE  
  
 UNE PRISE  
 DE COURANT  
 ET C'EST TOUT!  
 Est en vente chez  
**ARTIGALAS**  
 T. S. F.  
 Agent Renault  
 Boulevard Gambetta  
 CAHORS  
 Demandez démonstration gratuite  
 à domicile

350 Px réel gar. pléc. 210 l. de mon VIN  
 pur jus, franco, régie, port.  
 Fût t. compris, 3 échantil. 3 fr. Mme Louise  
 CAZALS, Prop., 190, r. de Sérignan, BEZIERS.

**FOURRURES**  
 ROBES - MANTEAUX  
 Réparation  
 Transformation de Fourrures  
 ACHAT DE SAUVAGINE  
 Fouine - Putois - Renard  
**Mme BARDY**  
 14, rue Maréchal Foch  
 CAHORS

**LE BONHEUR VOUS SOURIRA**  
 et vous serez toujours heureux en portant  
 la **PIERRE STAUFA** montée en ravissants  
 bijoux, à la portée de toutes les  
 bourses. Ecrivez à **F. MAJOIS**, 59, rue  
 Rochechouart (Service 65), Paris 9<sup>e</sup> et  
 vous recevrez **GRATUITEMENT** la  
 notice explicative sur les pouvoirs du  
 plus puissant Talisman connu dans le  
 monde entier.

**RELIGIEUSE** donne secret pour guérir Pipi au lit et  
 Hémorroides. Maison N. B. R. A. à Nantes.

**Bibliographie**

**EGLISE CONSTITUTIONNELLE  
 ET EGLISE REFRACTAIRE**  
 par Eugène SOL

Les idées d'un évêque constitutionnel, son administration son entier dévouement à la Révolution. — Discussions ardentes entre prêtres gagnés aux nouvelles doctrines et prêtres réfractaires. — Impossibilité pour de nombreux membres du clergé constitutionnel de se maintenir dans les paroisses. — Etat de misère où sont réduits beaucoup d'ecclésiastiques. — Prêtres arrêtés dans leurs cachettes, jetés en prison et condamnés à mort sur le territoire de l'ancien pays de Quercy (le Lot actuel, Montauban, Moissac). — Une association peu commune : la *Confrérie des martyrs*.

In-8° raisin de plus de 630 pages.  
 Prix broché : 25 fr. (port compris).  
 Dans le commerce, le prix sera de 30 francs.

Pour souscrire, adresser la somme de 25 francs à M. Eugène Sol, 3, Avenue de Toulouse, à Cahors (Lot). Toulouse c/c. 12-603.

**Au Tic Tac de la Vieille Pendule**  
 (Contes quercynois)  
 par Eugène GRANGIE

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : **A CAHORS**

LIBRAIRIE MEYZENC  
 LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

**VOUS QUI  
 DISPOSEZ  
 DE  
 CAPITAUX**

**POURQUOI** devez-vous placer ces capitaux au **TOIT FAMILIAL DE FRANCE ?**

**PARCE QUE...** Ils vous rapporteront un intérêt très rémunérateur.

**PARCE QUE...** Ils seront garantis par des hypothèques de premier rang.

**PARCE QUE...** Ils seront ainsi à l'abri des fluctuations des valeurs mobilières.

**PARCE QUE...** Ils seront à votre disposition selon vos besoins, conformément aux Statuts de la Société.

Pour renseignements s'adresser au **TOIT FAMILIAL DE FRANCE**, Société Mutuelle d'Épargne et d'Habitations. Entreprise privée assujétie au contrôle de l'Etat. Siège Social : 27, rue Vernel, Paris, 8<sup>e</sup>.

A Monsieur **BRUNEL**, Agent principal, 8, Cours de la Chartreuse à Cahors, ou à Monsieur **DE BARDE**, Inspecteur régional, à Caillac, (Lot).



**A. SEZAT**, représentant-dépositaire  
 route du Faillol, CAHORS. Tél. 200

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

**INSTALLATION MODERNE**

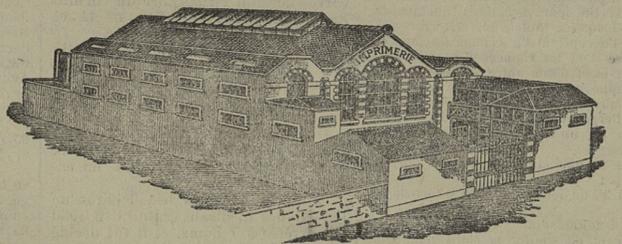
**ATELIER PRINCIPAL :**

1, Rue des Capucins

**ANNEXE :**

4, Rue Frédéric-Suisse

**21 PRESSES**



**LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS**

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

**POUR LA GUÉRISON DES :**

**Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

**PRIX DU FLACON : 14 francs**

**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**

**Le Dr ORTEL**, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la **PHOSPHIODE GARNAL** est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la **PHOSPHIODE GARNAL**, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

La **PHOSPHIODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

**LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS**

Feuilleton du « Journal du Lot » 25

**LES YEUX  
 QUI S'OUVRENT**

PAR  
**Henry BORDEAUX**  
 DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »  
 PASTEUR.

**DEUXIEME PARTIE**

**II  
 LA VEILLÉE**

« Que lui avais-je donc fait ? Que lui ai-je donc fait ? se répétait-elle intérieurement dans ses larmes.

Elle se souvint des cahiers que Philippe Lagier lui avait remis et qui devaient contenir la réponse, quelle réponse hypocrite ? à sa question. Lorsque la femme de chambre vint prendre sa place auprès des enfants, elle rentra chez elle et alluma sa lampe. Toute secouée de chagrin, abreuvée d'amertume, les nerfs douloureusement vibrants, elle entreprit une lecture qui devait la mener bien avant dans la nuit.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

III  
 LE JOURNAL D'ALBERT

Les cahiers d'Albert Derize, que Philippe Lagier avait remis à Elisabeth, contenaient le journal de sa vie du mois de janvier 1902 au mois d'avril 1905, c'est-à-dire de la sixième année de son mariage à la scène de rupture. Dirigée par ses habitudes de régularité, elle ouvrit le premier à la première page. A vrai dire, c'était un singulier journal, et il était malaisé de s'y reconnaître. Au début, elle ne rencontra que des notes d'histoire, des observations prises sur la vie réelle, des projets d'articles, de conférences, de livres, hâtivement rédigés en quelques lignes, des récits écourtés de visites à quelque lieu historique, tout ce travail de préparation indispensable à un écrivain actif dont le cerveau demande à chaque jour de lui fournir un aliment. Tout de suite elle se rebuta, peu accoutumée à chercher par elle-même des solutions. De nouveau ce retour sur un passé mort lui parut inutile. Elle était prête à abandonner sa lecture quand une petite croix tracée au crayon bien l'attira. La date, elle-même soulignée d'un trait de plume, acheva de retenir son regard : 25 mai 1903. C'était l'anniversaire de leur mariage. Quatre lignes en retrait devaient en fixer le souvenir. Elle déchiffra ces quatre vers avec surprise :

Gémir, pleurer, prier est également lâche  
 Puis énergiquement la loutre et rude tâche  
 Dans la vie où le sort a voulu appeler  
 Puis après, comme moi, souffrir et mourir sans parler.

Aucun commentaire n'accompagnait cette citation inquiétante, au moins étrange un jour d'anniversaire. Que signifiait-elle au juste ? De quelle plainte, de quelle douleur intime était-elle la traduction ? Et pourquoi cette croix bleue la désignait-elle ? Elisabeth eut un sursaut de tout le corps, comme le lièvre qui, tout à coup, dans la sécurité de son gîte, entend venir les chiens. Elle hésita à s'engager dans une voie qu'elle pressentait dangereuse. Puisque son opinion sur la trahison de son mari ne pouvait être modifiée, à quoi bon ce pénible voyage en arrière ? Elle tourna un feuillet : une nouvelle croix bleue indiquait un nouveau passage qui était placé entre guillemets :

« O vous, images et visions de ma jeunesse, ô regards d'amour, moments divins, comme vous vous êtes vite évaporés ! Aujourd'hui je songe à vous ainsi qu'à mes morts. »

Elle demanda aux guillemets de la rassurer. Albert se servait de ces cahiers comme d'un aide-mémoire où il transcrivait les pensées ou les images qui le frappaient dans les livres. Quelle importance, dès lors, attacher à un pessimisme de littérature sans lien avec la réalité ? Car la réalité, en mai 1903, ne lui représentait, à elle, que des jours paisibles, sans événements, sans reliefs, des jours comme elle aimait à les vivre. Elle inspecta ensuite, et vit les croix bleues se multiplier, peu à peu remplacées par des lignes brisées qui, dans la marge,

bordaient la page entière. Philippe Lagier, sans doute, avait marqué les paragraphes dont il entendait tirer parti dans le procès et qui, partant, se rapportaient au drame conjugal dont il cherchait une origine bien lointaine. Elle le comprit, et qu'il voyait une allusion dans les deux citations qui l'avaient blessée. Elle n'avait donc qu'à suivre les jalons qui lui traçaient la route.

A la prochaine croix, elle ne put garder aucune illusion. Ses propres souvenirs l'y aidèrent. Au mois de juin 1903, Albert avait prononcé à Paris, au profit d'une œuvre sociale, une conférence sur le mariage, dont le succès avait été si retentissant, qu'il avait dû la répéter en province et à l'étranger. Or, les idées maîtresses de cette conférence se trouvaient jetées sans ordre sur son cahier où Elisabeth put lire :

« Sur l'éducation de la femme. — Double écueil à éviter : celle qui la comprime trop, en fait une créature de faiblesse et de sentimentalité, bonne ménagère, compagne discrète et sûre, peu au courant des occupations de son mari, noyée dans les petits détails domestiques, inapte à former à son tour des hommes et des femmes ; celle qui tendrait à créer un émule de l'homme et supprimerait l'unité de la famille en la privant de son chef naturel. — Dans le premier cas, la femme considère le mariage comme un fait immuable, comme une solution définitive. Elle ne comprend pas que le bonheur s'acquiert ou se

perd chaque jour et réclame des soins constants, une attention permanente. Elle s'imagine naïvement que la propriété de son mari lui est assurée une fois pour toutes par acte authentique. Dès lors, il n'y a plus qu'à se laisser couler dans une existence sans effort. Que ne peut-on s'emparer du temps que perdent ces femmes-là à des choses de rien ! Du moins le ménage se traîne et l'on y mange à l'heure. Mais intellectuellement, moralement, l'homme est seul. Une jeune fille qui n'est pas décidée à développer son intelligence, n'a pas le droit d'accepter la demande en mariage d'un homme de valeur. — Dans le second cas, la femme prend le mariage comme moyen d'affirmer sa personnalité. Elle devient immédiatement une rivale, et qui a tous les avantages. L'homme qui doit réaliser sa vie, — et la vie d'un homme, à l'opposé de celle de la femme, ne peut jamais avoir pour but exclusif l'amour, — a besoin, après son travail, de rencontrer chez lui le repos, la sécurité, la confiance. — C'est à la femme de comprendre, d'accepter, d'orner la vie de son mari. Sa prudence naturelle doit le retenir, non le rapetisser. *Socia rei humanae et divinae.* — On conclut le mariage sur des convenances matérielles ; bâclé, on le traite en habitude. Et un beau jour, on s'étonne de se découvrir étrangers l'un à l'autre. Union précaire, accrue encore par les différences de famille, d'autant plus que la femme est souvent plus attachée à la sienne

et reste indifférente à la transmission du nom. La mollesse et l'irréflexion des femmes perdent plus de ménages que leur indépendance de caractère et leur avidité d'aimer. Savoir demeurer en état de veille, c'est la moitié de l'art de vivre...

Ce n'était là que des idées générales, un peu incohérentes encore, sur l'éducation, et une femme hésite toujours à remonter des théories aux faits qui les ont déterminées, à tirer d'elles une application directe. Mais, plus bas, quelques lignes révélaient clairement l'intention du conférencier :

« On écouterait tranquillement, passivement ; on recevra à la sortie les félicitations des petites amies avec le plus gracieux sourire ; et l'on ne comprendra pas. »

Elisabeth, ainsi visée releva la tête. Elle se rappelait ce discours prononcé d'un ton un peu dédaigneux qui n'avait pas choqué. Elle n'avait pris à l'entendre, en effet, que l'agrément d'être soi-même en vedette et fort entourée. Elle donnait si volontiers raison à tous les orateurs qu'elle entendait, par la paresse de réagir et de composer son opinion. Mais de quoi se serait-elle défiée, n'étant pas prévenue ? Et que signifiaient ces allusions, ces réticences ? Elle continuait de ne pas comprendre. Quelles étaient ses fautes ? Quels reproches lui adressait-on ? Ce n'était pas avec des citations et des généralisations qu'on la renseignerait. Pourquoi ne pas parler plus franchement ?

(A suivre)